

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 2 octobre 2023

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Boischatel, tenue le 2^e jour du mois d'octobre 2023, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 25 septembre 2023
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de septembre 2023
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour
 - 5.1 Membres du conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Achats au fonds de roulement
7. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 *décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements*
8. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 *décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriété*
9. Adoption des prévisions budgétaires 2024 – Régie d'assainissement des eaux usées Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer (RAEU)
10. Adoption du plan de transport adapté Boischatel
11. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
12. Autorisation d'appel d'offres – Acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements
13. Autorisation de vente de terrains – Secteur des Trois-Saults
14. Gala Reconnaissance – Développement Côte-de-Beaupré

TRAVAUX PUBLICS

15. Octroi de contrat – Étude géotechnique – Construction d'un nouveau garage municipal

URBANISME

16. Demande de permis au PIIA – CCU du 19 septembre 2023
17. Acceptation provisoire des travaux – Développement des Trois-Saults

LOISIRS

18. Octroi de contrat – Fourniture de bières - Aréna
19. Bâtiment d’entreposage au Domaine du boisé – Libération de la première retenue
20. Octroi de contrat – Fourniture et plantation d’arbres – Domaine du boisé
21. Embauche – Préposé à l’entretien des équipements récréatifs
22. Tarification – Gala reconnaissance 2023
23. Mise à jour de la politique de la famille et des aînés coordonnée par la MRC de La Côte-de-Beaupré
24. Octroi de contrat – Acquisition d’un tracteur

SÉCURITÉ INCENDIE

25. Nominations – Comité des relations de travail et de santé et sécurité

DIVERS

26. Période de questions :
 - 26.1 Membres du conseil
 - 26.2 Public
27. Levée / Ajournement

2023-10-220

2. Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint en y ajoutant les points suivants :

- Section ADMINISTRATION : **Gala Reconnaissance – Développement Côte-de-Beaupré**
- Section LOISIRS : **Mise à jour de la politique de la famille et des aînés coordonnée par la MRC de La Côte-de-Beaupré**

La numérotation des différents points est ajustée en conséquence.

2023-10-221

3. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 25 septembre 2023

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d’adopter les procès-verbaux du 5 et du 25 septembre 2023, tels que rédigés par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint.

2023-10-222

4. Adoption du paiement des dépenses du mois de septembre 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d’autoriser le paiement des dépenses du mois de septembre 2023, tel que présenté au conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements. Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt de la liste des personnes embauchées par la direction générale.

5. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 01.

ADMINISTRATION

2023-10-223

6. **Achats au fonds de roulement**

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements de rangement pour le bâtiment d'entreposage au Domaine du boisé;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2023 selon la liste soumise ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement de procéder à l'acquisition de divers équipements de rangement pour le bâtiment d'entreposage au Domaine du boisé pour un montant total de 17 111,91 \$, plus les taxes.

Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2024 pour une période de trois (3) ans.

2023-10-224

7. **Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Jean-François Paradis, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 septembre 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Considérant que le conseil municipal juge nécessaire de procéder à l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles avec équipements;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un règlement d'emprunt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement que le Règlement d'emprunt 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2023-10-225

8. **Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 septembre 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Considérant que le conseil municipal juge opportun de procéder à l'acquisition de différentes propriétés dans le cadre de projets d'aménagement divers;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un règlement d'emprunt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le Règlement d'emprunt 2023-1169 *décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés* soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2023-10-226

9. **Adoption des prévisions budgétaires 2024 – Régie d'assainissement des eaux usées Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer (RAEU)**

Considérant que la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer a adopté son budget 2024 lors de son assemblée régulière tenue le 19 septembre 2023 ;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du budget 2024 de la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2024 de la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer dont la quote-part de la Municipalité s'élève à 754 669 \$.

2023-10-227

10. **Adoption du Plan de transport et de développement des services en transport adapté 2023 de Boischatel**

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l'entremise de PLUMobile depuis 2019 et qu'elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

Considérant que parmi les modalités du Programme de subvention au transport adapté - volet 1, une résolution doit être adoptée attestant que la Municipalité de Boischatel adhère au Plan de transport et de développement des services ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'adopter le Plan de transport et de développement des services en transport adapté 2023 de Boischatel annexé à la présente.

2023-10-228

11. **Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale**

Considérant que la Municipalité de Boischatel a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;

Considérant que les municipalités de Boischatel et de L'Ange-Gardien désirent présenter un projet d'entente intermunicipale pour le partage de ressources humaines et matérielles pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- **Que** le conseil de la Municipalité de Boischatel s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale pour le partage de ressources humaines et matérielles pour la collecte et le transport des matières résiduelles et à assumer une partie des coûts;
- **Que** le conseil accepte que la Municipalité de Boischatel agisse à titre d'organisme responsable du projet;
- **Que** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;
- **Que** le maire et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière soient autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

2023-10-229

12. Autorisation d'appel d'offres – Acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements;

Considérant les articles 934 à 936 du *Code municipal du Québec* concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements.

2023-10-230

13. Autorisation de vente de terrains – Secteur des Trois-Saults

Considérant que la Municipalité désire mettre en vente les lots suivants situés dans le secteur des Trois-Saults selon les prix soumis au conseil municipal à la suite d'une analyse des ventes du secteur;

- | | |
|-------------|-------------|
| ▪ 6 518 599 | ▪ 6 542 135 |
| ▪ 6 542 122 | ▪ 6 542 132 |
| ▪ 6 518 595 | ▪ 6 542 134 |
| ▪ 6 518 594 | ▪ 6 542 133 |
| ▪ 6 518 588 | ▪ 6 542 136 |
| ▪ 6 518 589 | ▪ 6 542 137 |
| ▪ 6 542 125 | ▪ 6 542 138 |
| ▪ 6 518 620 | |

Considérant que la vente de chaque lot est taxable;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'autoriser la vente des terrains mentionnés ci-dessus situés dans le secteur des Trois-Saults selon les prix soumis plus les taxes applicables et d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer tous les documents nécessaires aux transactions.

2023-10-231

14. Gala Reconnaissance – Développement Côte-de-Beaupré

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement de procéder à l'achat de quatre (4) billets pour les élus pour le Gala Reconnaissance organisé par Développement Côte-de-Beaupré, en collaboration avec la MRC de La Côte-de-Beaupré, qui se tiendra le 26 octobre 2023, et ce, pour un montant de 150 \$ par billet (taxes incluses).

TRAVAUX PUBLICS

2023-10-232

15. Octroi de contrat – Étude géotechnique – Construction d’un nouveau garage municipal

Considérant la construction d’un nouveau garage municipal;

Considérant que la Municipalité doit octroyer un contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084* ;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;

Considérant la demande de prix effectuée par le greffier-trésorier adjoint;

Considérant l'offre de prix reçue d’Englobe Corp.;

Considérant la recommandation du greffier-trésorier adjoint ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réalisation de l'étude géotechnique pour la construction d’un nouveau garage municipal à Englobe Corp. pour un montant estimé à 22 475 \$, plus les taxes, et ce, selon les prix au bordereau.

Ces sommes seront prises à même le *Règlement d’emprunt 2023-1166*.

URBANISME

2023-10-233

16. Demandes de permis au PIIA – CCU du 19 septembre 2023

Considérant que les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu ;

No résolution	Adresse	Objet de la demande	Modifications
230919-4a	5703, avenue Royale	Changement de 4 fenêtres, modification du parement extérieur et au garde-corps de la terrasse à l’arrière	Fenêtres de type traditionnel à battants avec carreaux
230919-4b	5841, avenue Royale	Construction d’une annexe à un bâtiment accessoire.	
230919-4c	527, route des Trois-Saults	Construction d’une résidence unifamiliale isolée	
230919-4d	647, route des Trois-Saults	Construction d’une résidence unifamiliale isolée	

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 19 septembre 2023.

2023-10-234 17. **Acceptation provisoire des travaux – Développement des Trois-Saults**

Considérant que les travaux d'infrastructures du développement résidentiel des Trois-Saults sont complétés;

Considérant la recommandation de la firme Gama Consultant en date du 15 mai 2023;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir cette acceptation de la part de la firme d'ingénierie afin de commencer à émettre des permis de construction dans ce secteur;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'accepter la réception provisoire des travaux et de plus, d'autoriser le service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à émettre les permis de construction pour le développement résidentiel des Trois-Saults.

LOISIRS

2023-10-235 18. **Octroi de contrat – Fourniture de bières – Aréna**

Considérant que le service des loisirs et de la culture désire vendre de la bière à l'aréna de Boischatel;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant les demandes de prix ;

Considérant que l'offre de prix des Brasseries Sleeman Ltée est la plus basse;

Considérant la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'octroyer un contrat aux Brasseries Sleeman Ltée au montant total estimé à 72 000 \$, plus taxes, pour la fourniture de bières à l'aréna pour une durée de 4 ans.

2023-10-236 19. **Bâtiment d'entreposage au Domaine du boisé – Libération de la première retenue**

Considérant que la Municipalité de Boischatel a effectué une retenue de 10 % du montant à payer à l'entreprise Construction Maurice Bilodeau inc. pour la construction du bâtiment d'entreposage au Domaine du boisé;

Considérant la confirmation de l'architecte responsable du projet afin de libérer une retenue équivalente à 5 %;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder au paiement des sommes retenues, soit un montant de 36 788,81 \$, plus les taxes.

- 2023-10-237 **20. Octroi de contrat – Fourniture et plantation d’arbres – Domaine du boisé**
- Considérant que** la Municipalité veut compléter le plan de plantation prévu au projet d’aménagement du Domaine du boisé;
- Considérant que** la Municipalité désire avoir des arbres de bonnes dimensions et disponibles;
- Considérant** le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** l'offre reçue de la compagnie Pépinière Saint-Nicolas Inc.;
- Considérant** la recommandation du greffier-trésorier adjoint;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Pépinière Saint-Nicolas Inc. et d'autoriser une dépense estimée à 80 000 \$, plus les taxes.
- Les sommes seront prises à même le *Règlement d’emprunt 2022-1131*.
- 2023-10-238 **21. Embauche – Préposé à l’entretien des équipements récréatifs**
- Considérant que** la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé à l'entretien des équipements;
- Considérant** le processus de sélection des candidats;
- Considérant que** le candidat répond aux exigences;
- Considérant** la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de confirmer l'embauche de monsieur Patrice Genest au poste permanent de préposé à l'entretien des équipements récréatifs, selon les conditions de travail prévues par la Municipalité.
- Il est également résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer le contrat d'embauche.
- 2023-10-239 **22. Tarifification – Gala reconnaissance 2023**
- Considérant qu’il** est nécessaire d’établir une tarification en lien avec les billets pour assister au Gala reconnaissance 2023;
- Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement que les prix des billets soient établis comme suit :
- Bénévoles désignés par un organisme reconnu et élus municipaux : 1 billet gratuit + 1 billet privilège à 40 \$ (taxes et frais de service inclus);
 - Billet admission générale : 65 \$ (taxes et frais de service inclus).
- 2023-10-240 **23. Octroi de contrat – Acquisition d’un tracteur**
- Considérant** la nécessité de procéder à l’acquisition d’un tracteur pour le service des loisirs et de la culture, notamment pour le déneigement;
- Considérant** le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** l'offre reçue du Groupe Agritex Inc.;

Considérant la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un tracteur de marque John Deere 4075R au Groupe Agritex Inc. pour un montant 95 500 \$, plus les taxes.

Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2024 pour une période de 10 ans.

2023-10-241

24. Mise à jour de la politique de la famille et des aînés coordonnée par la MRC de La Côte-de-Beaupré

Considérant le projet de la MRC de La Côte-de-Beaupré visant à réaliser la mise à jour de sa politique de la famille et des aînés et de coordonner les politiques locales de six (6) municipalités;

Considérant l'importance d'assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité;

Considérant que le conseil municipal est favorable au projet et souhaite l'appuyer;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement :

- **Que** la Municipalité de Boischatel procède à la mise à jour de sa politique de la famille et des aînés d'ici décembre 2024;
- **Que** la Municipalité de Boischatel appuie la MRC de La Côte-de-Beaupré dans son projet de réaliser et coordonner la mise à jour des politiques de la famille et des aînés;
- **Que** madame la conseillère Martine Giroux soit désignée en tant qu'élue responsable des questions des aînés;
- **Que** monsieur Claude Martin, directeur du service des loisirs et de la culture, soit désigné en tant que fonctionnaire responsable et mandataire délégué pour le suivi du dossier;
- **Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

SÉCURITÉ INCENDIE

2023-10-242

25. Nominations – Comité des relations de travail et de santé et sécurité

Considérant l'article 18 de la convention collective entre la Municipalité de Boischatel et le Syndicat des pompiers de la Côte (CSN);

Considérant l'obligation prévue au schéma de couverture de risques de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le conseil nomme madame Sabrina Laroche et monsieur Eddie Vézina comme représentants de l'employeur sur le comité des relations de travail et santé et sécurité pour le service des incendies Boischatel / L'Ange-Gardien.

DIVERS

26. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Vitesse et sécurité routière – rue Montmorency

La période de questions a débuté à 20 h 17 et s'est terminée à 20 h 20.

2023-10-243

27. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h20.

ASSISTANCE : 1 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».